



**RÉUNION
D'INFORMATION
TRAVAUX
D'INFRASTRUCTURES**

**24 avril
2017**

Les achats et l'aménagement de l'espace public parisien

David CAUCHON, Responsable de la sous-direction des Achats

Un objectif

Concevoir l'espace public avec une nouvelle approche basée sur le développement durable, la sobriété et la participation citoyenne

Deux outils majeurs

Un 1^{er} schéma parisien de la commande publique responsable

Une nouvelle réglementation de la commande publique apportant plus de souplesse et de possibilités

Trois enjeux prioritaires

Economie budgétaire tout en conservant un espace public cohérent et qualitatif

Développement social et solidaire avec et pour les parisiens

Développement environnemental pour améliorer la qualité de vie à Paris



Présentation générale :

- Politique, organisation et objectifs achats de la Ville ;
- Programmation 2017/2018 ;
- Comment répondre à un marché de la Ville de Paris

Tables rondes de discussions



Présentation des intervenants

DIRECTION DES FINANCES ET DES ACHATS

- **Céline LEPAULT** : Responsable des Achats de travaux d'infrastructure
- **Roxane BEYER** : Adjointe à la responsable du bureau des marchés
- **Armelle LEMARIE**: Responsable de l'équipe du bureau des marchés en relation avec le service achat de travaux d'infrastructure
- **Céline FRATHIA-LEVOIR** : Responsable du Bureau Support et Techniques d'Achat

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DEPLACEMENTS

- **Sylvie FOURIER** : Responsable du bureau achats-marchés

DIRECTION DE LA PROPLETE ET DE L'EAU

- **Jean-François FERRANDEZ** : Responsable de la Division des grands travaux (Service Technique de l'Eau et de l'Assainissement)

DIRECTION DES ESPACES VERTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

- **Alain CONSTANT** : Directeur Adjoint chargé de la coordination technique



POLITIQUE, ORGANISATION ET OBJECTIFS ACHATS DE LA VILLE



Les objectifs achats de la Ville de Paris

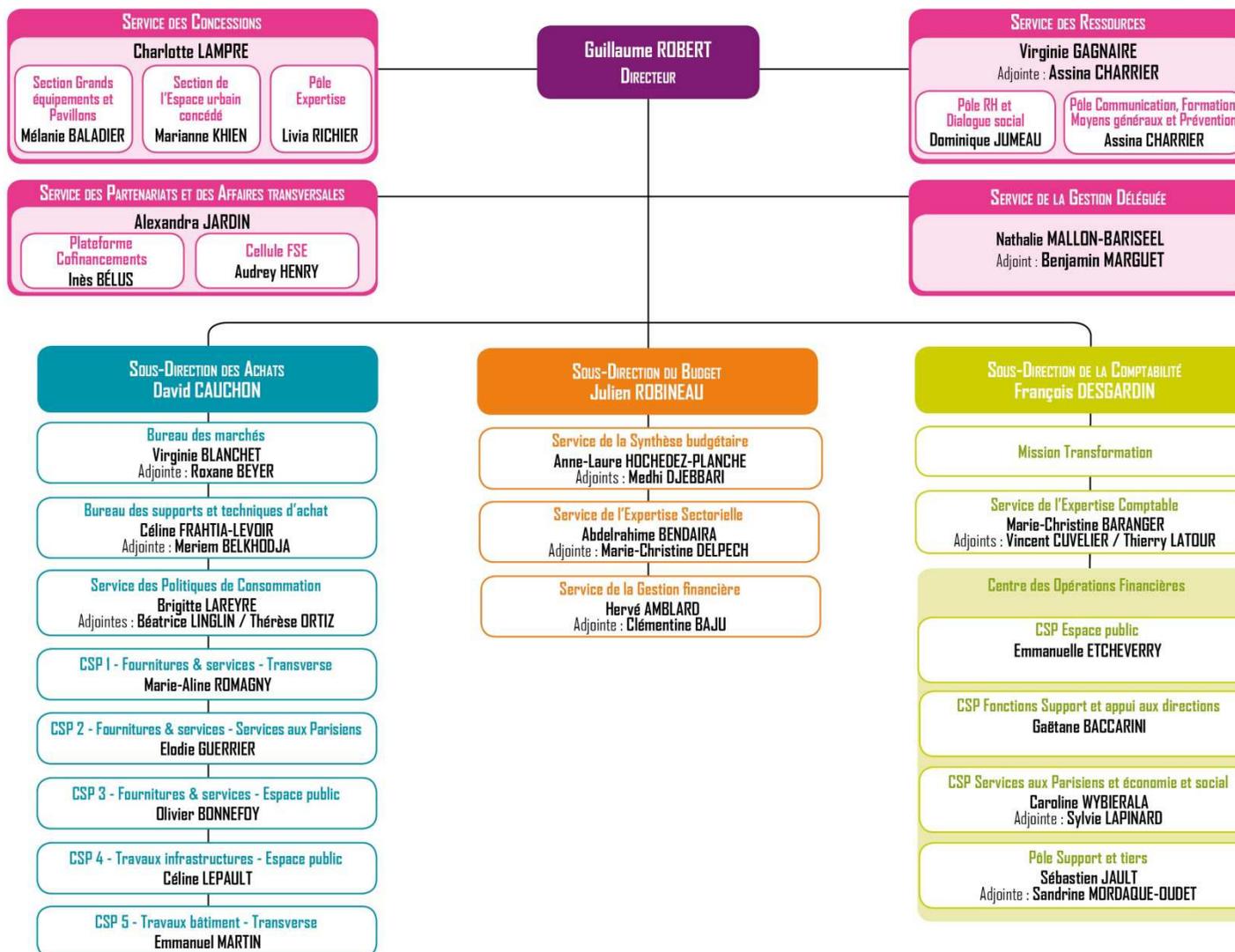
LES MISSIONS DE LA SOUS-DIRECTION DES ACHATS



Présentation de la Direction des Finances et des Achats

DIRECTION DES FINANCES ET DES ACHATS

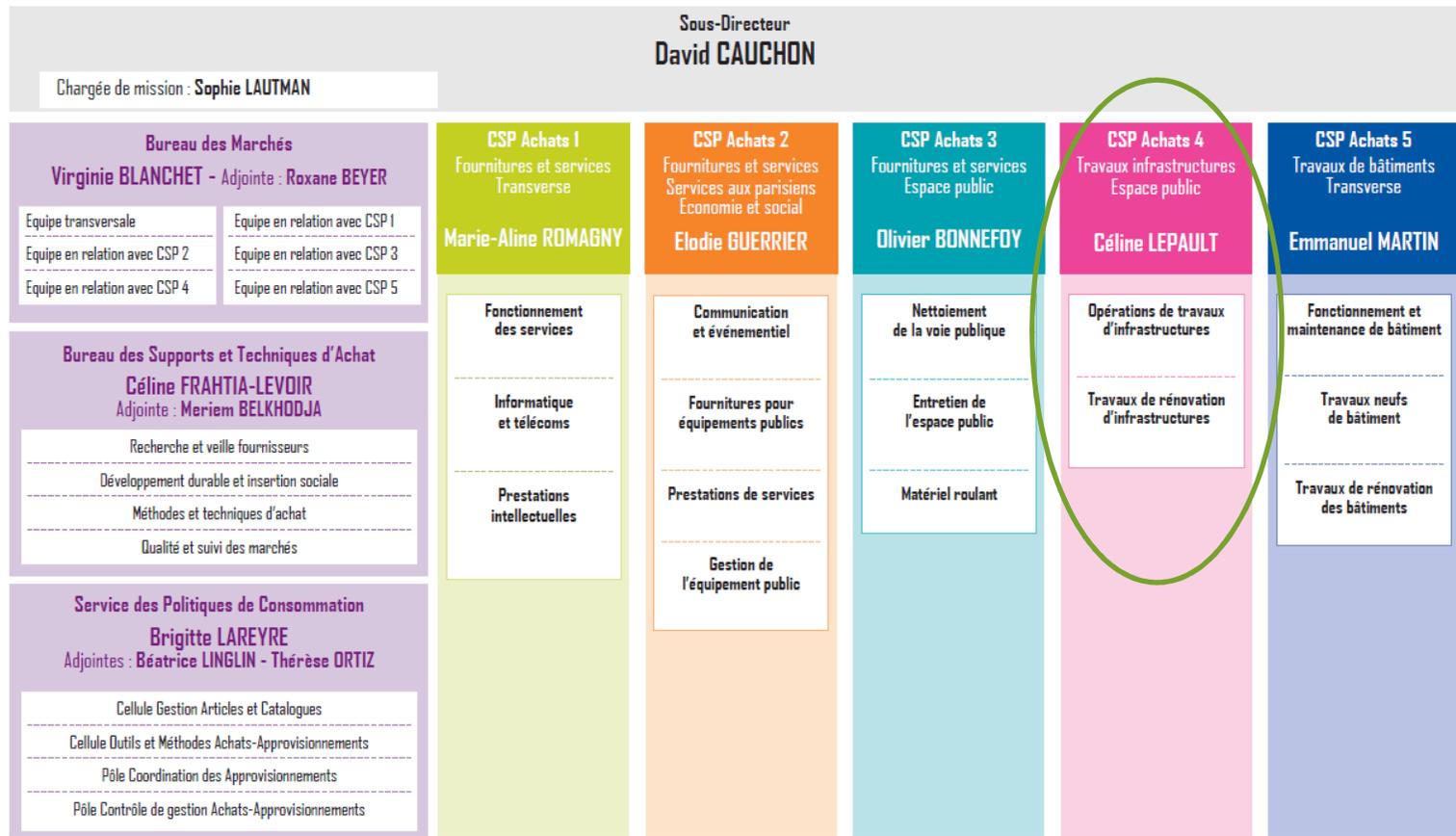
1^{er} mars 2017



Présentation de la Sous-Direction des Achats

Un bureau d'experts marchés

Des services composés d'acheteurs experts

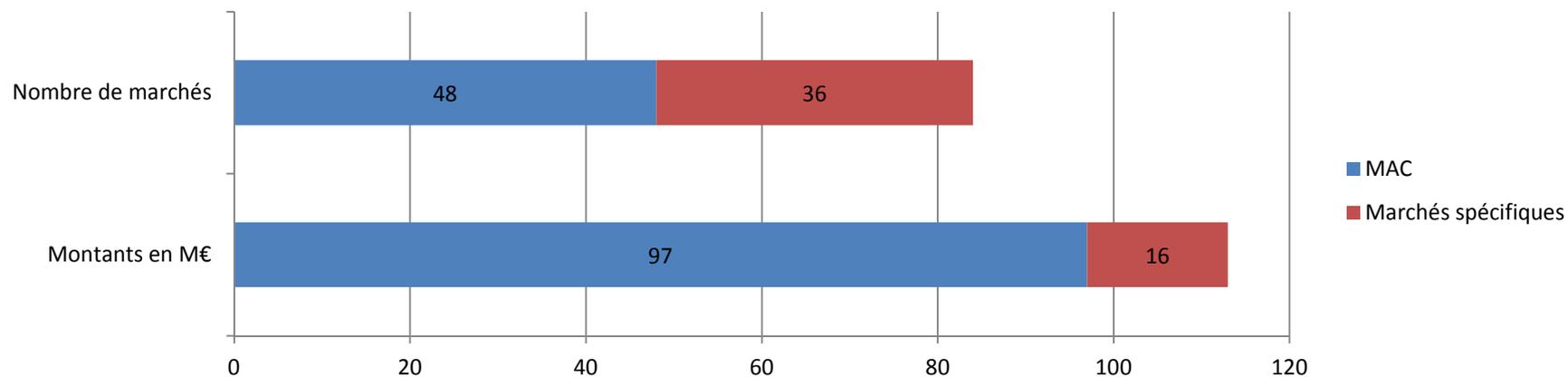


Une structure dédiée au sourcing, Au développement durable et à l'insertion sociale



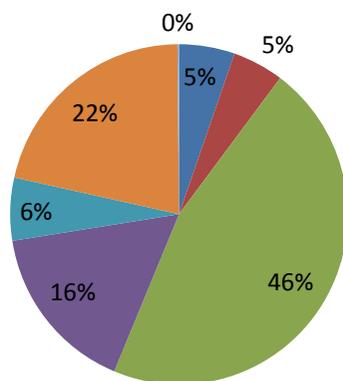
Travaux d'infrastructures espaces publics (CSP4)

Montants et marchés notifiés en 2016



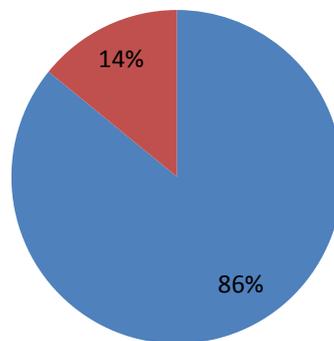
Répartition du montant par famille

- Travaux spécialisés
- Prestations intellectuelles
- Réseaux
- Génie civil
- Espaces verts
- Voirie
- Equipements de l'espace public



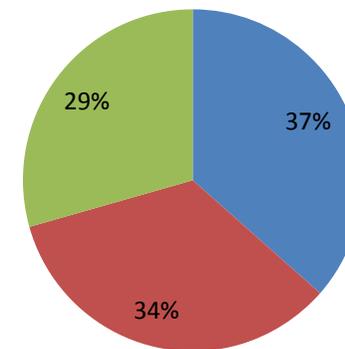
Poids financier par catégories

- MAC
- Marchés spécifiques

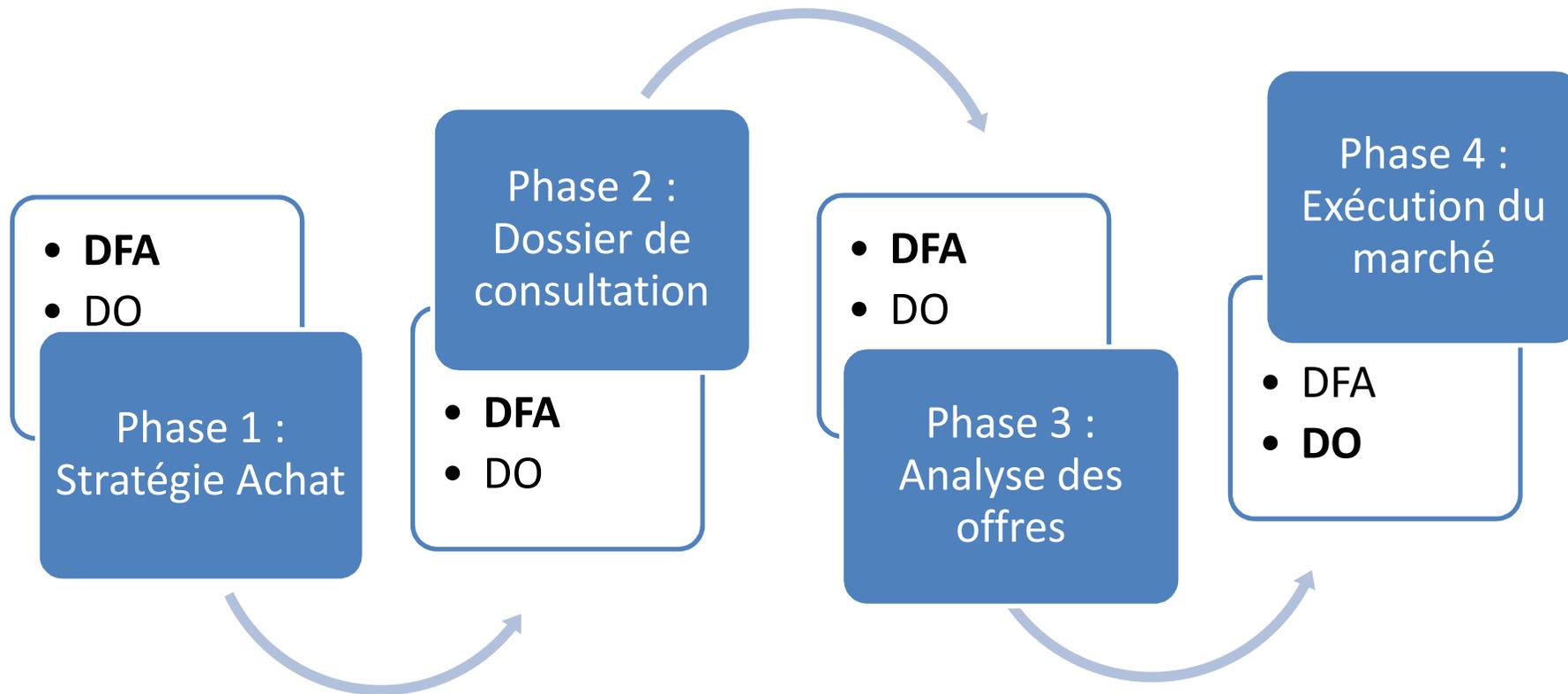


Répartition des marchés par procédure

- MSUB
- MAPA
- AOO



Processus achat et principaux interlocuteurs



DFA : Direction des finances et des achats

DO : Directions opérationnelles, par exemple : DVD, DEVE, DPE



Développement durable et commande publique

Paris, 1^{ère} ville à se doter d'un schéma de la commande publique responsable

Une adoption à l'unanimité le **16 février 2016** en **Conseil de Paris**

- AXE 1 : IMPULSER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR UNE VILLE DURABLE
- AXE 2 : CONSTRUIRE UNE VILLE SOLIDAIRE
- AXE 3 : PARIS, VILLE EXEMPLAIRE



Accéder au **Schéma parisien de la commande publique responsable**

<http://www.paris.fr/actualites/paris-adopte-un-schema-de-la-commande-publique-responsable>



Développement durable et commande publique

Schéma - AXE 1 : Impulser la transition écologique pour une ville durable

Principaux objectifs

- Définir des critères **d'économie circulaire** et un indicateur de l'empreinte écologique de la commande publique parisienne
- Favoriser l'économie d'usage et de la fonctionnalité
- Développer le **réemploi et le recyclage**
- Créer une plateforme d'échange et de partage des matériels usagés entre directions de la ville ou avec les structures de l'ESS
- Lutter contre l'obsolescence programmée
- Accentuer le **caractère durable de la construction et de la rénovation du bâti**
- Minimiser l'énergie grise
- S'engager sur des achats exemplaires



Développement durable et commande publique

Schéma - AXE 2 : Construire une ville solidaire

1- Le retour à l'emploi des personnes en difficulté d'insertion socio-professionnelle

- **Via les clauses d'insertion**

Objectifs 2020 : 600 marchés clausés - 20% des marchés – 1 million d'heures générées – des parcours de qualité

- **Via les marchés d'insertion et les marchés réservés**

Objectifs 2020 : 100 marchés d'insertion et 25 marchés réservés au secteur protégé et adapté

- **Via les critères insertion sociale**

2- Une économie solidaire et des circuits courts

3- Lutte contre toutes les discriminations

- Actions de sensibilisation des acteurs économiques et des entreprises
- Promotion de l'égalité femmes-hommes
- Promotion de l'égalité sociale



Développement durable et commande publique

AXE 3 : Paris, Ville exemplaire

1- Une méthodologie d'achat agile et une connaissance de l'offre renforcée

- Augmenter l'achat aux structures responsables grâce aux cartographies et aux sourcings
- Création d'une commission d'anticipation des marchés composée d'élus parisiens (vigilance sur les aspects «développement durable»)
- Déclinaison des grands objectifs du schéma dans les COP des directions
- Evaluation annuelle du schéma (suivi d'indicateurs comme l'empreinte écologique et l'achat social)

2- Diffusion de notre démarche d'achat responsable auprès des acteurs publics

Associer nos partenaires à notre démarche d'achat responsable :

- collectivités françaises et européennes
- bailleurs sociaux
- donneurs d'ordres publics (SNCF, La Poste, ERDF...)



Zoom sur l'amélioration de la qualité de l'air

La Ville est engagée dans un large processus pour améliorer la qualité de l'air

- Depuis le 15 janvier 2017, **Paris = zone à circulation restreinte (ZCR)**

Mise en place des vignettes Crit'Air

Interdiction de circuler dans Paris en semaine de 8h à 20h :

- **Depuis le 1^{er} juillet 2016**, pour les véhicules particuliers et camionnettes ne répondant pas à la **norme euro 2**
 - **Au 1er juillet 2017, extension aux véhicules particuliers diesel et véhicules utilitaires légers euro 2** et aux poids lourds euro III
 - Autres étapes de restrictions de circulation prévues entre 2018 et 2020
- Construction d'un **nouveau Plan Climat Air Energie** en cours
- Objectif : Paris, ville neutre en carbone et 100% ENR (énergies renouvelables) d'ici 2050 + renforcement du volet Air (rappel : **interdiction du Diesel à l'horizon 2020**)



PROGRAMMATION OPÉRATIONS TRAVAUX 2017-2018



1. Direction de la propreté et de l'eau



Présentation de la DPE



Propreté de l'espace public

- 2400 kilomètres de trottoirs et 1200 kilomètres de voies entretenues



Gestion des déchets

- 1 200 000 tonnes de déchets collectés (dont 71 000 tonnes de déchets recyclables)



Assainissement

- 1600 km de réseau visitable (égouts élémentaires et collecteurs)
- 100 km de réseau non visitable (canalisations enterrées)
- 136 stations de gestion locale (usines de pompage, bassin de stockage, vannes sur déversoirs d'orage, sites de mesure)



Liaison Nord Coteaux (10^{ème} , 11^{ème} arrondissement)

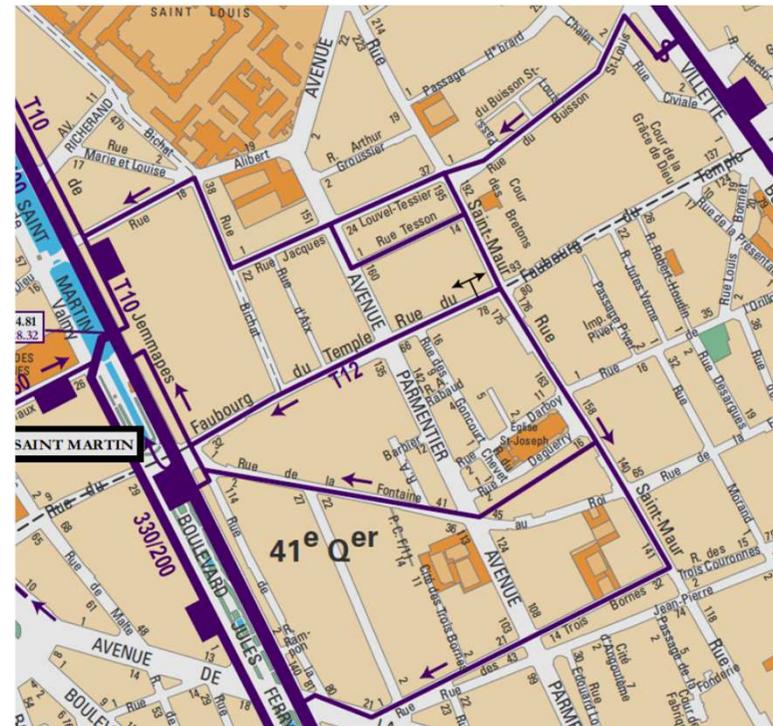
- Démarrage des travaux : 1^{er} trimestre 2018
- Lancement prévisionnel : 2^{ème} trimestre 2017

Objet

Réhabilitation des 3 500 m d'ovoïdes de taille variable qui forment un ensemble dont la fonction est d'assurer la liaison entre le collecteur du Nord et le collecteur des Coteaux.

- Désamiantage
- Injection collage régénération
- Réparation

MOE: Section Assainissement de Paris (SAP) / Division Grand Travaux (DGT)



Collecteur du Temple (4^{ème} arrondissement)

- Démarrage des travaux : 1^{er} trimestre 2018
- Lancement prévisionnel : 2^{ème} trimestre 2017

Objet

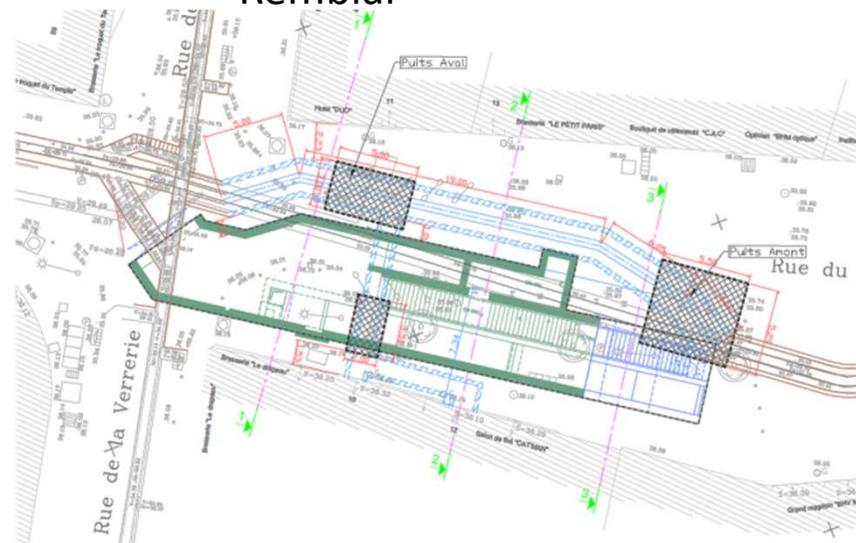
Le prolongement de la ligne 11 du métro implique l'aménagement des stations parisiennes, 6 stations sont concernées. Les projets ont des conséquences sur le réseau d'assainissement.

Le deuxième projet est celui de la rue du Temple.

L'opération concerne la déviation du collecteur du Temple pour permettre la construction d'un accès à la station Hôtel de Ville.

MOE: SAP / DGT

- Désamiantage
- Terrassement
- coffrage / bétonnage
- Remblai



Déversoir d'orage BUGEAUD (16^{ème} arrondissement)

- Démarrage des travaux : 2^{ème} trimestre 2018
- Lancement prévisionnel : 4^{ème} trimestre 2017

Objet

- la mise en place d'un ouvrage enterré de vannage et de pompage dans le DO Bugeaud, pour le stockage / refoulement vers l'ouvrage de traitement projeté.
- la mise en place d'un filtre planté sur une pelouse du Bois, pour le traitement des effluents.
- la réalisation d'une canalisation d'interception des surverses de 2 mares artificielles du Bois de Boulogne, l'étang de Neuilly et la mare Saint-James, vers le DO Bugeaud.

- Génie civil
- vantellerie
- contrôle commande
- micro tunnelier



MOE: SAP / DGT



3 déversoirs d'orage BIEVRE (13^{ème} arrondissement)

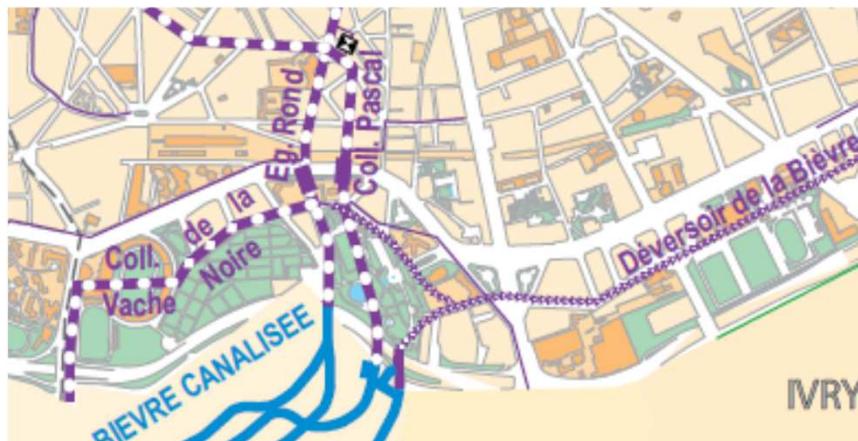
- Démarrage des travaux : 2^{ème} trimestre 2018
- Lancement prévisionnel : 3^{ème} trimestre 2017

Objet

Rénovation de 3 sites de vannes dans le 13^{ème} arrondissement construits en 1994 (DO Bièvre Italie, DO Bièvre Lazariste, DO Bièvre Max Jacob).

Les vannes et batardeaux corrodés seront changés, les armoires électriques, les automates, seront mis aux normes et les relayages obsolètes supprimés, la logique de fonctionnement des sites sera revue dans un souci de standardisation, de modernisation et de performance technologique.

- Génie
- Vantellerie
- Contrôle commande et équipements divers



MOE: SAP / DGT



Intercepteur Coteaux Nord Est (18^{ème} arrondissement)

- Démarrage des travaux : 1^{er} trimestre 2019
- Lancement prévisionnel : 4^{ème} trimestre 2017

Objet

Les trois grands collecteurs, Marceau, Asnières et Clichy, posent le problème de leur mise à sec. Les débits importants qui transitent dans ces ouvrages ne peuvent être suffisamment déviés en amont, par des maillages existants, pour permettre des interventions de travaux.

Une solution pour le collecteur de Clichy consiste à approfondir l'intercepteur Coteaux Nord Est sur la quasi-totalité de l'ouvrage (1 900 ml) et améliorer sa rugosité.

MOE: SAP / DGT

- Injection
- Protection préalable à la démolition
- Démolition, reconstruction du radier
- Remplacement de la vanne d'isolement



Collecteur Marceau à Levallois Perret

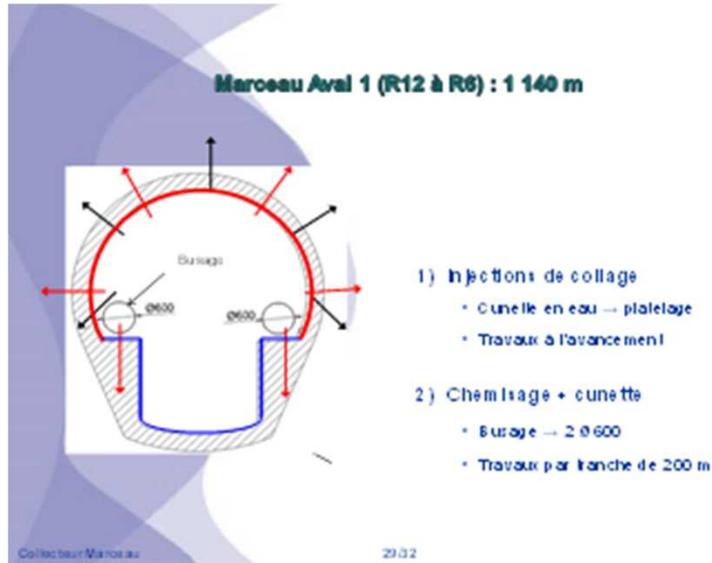
- Démarrage des travaux : 2^{ème} trimestre 2018
- Lancement prévisionnel : 4^{ème} trimestre 2017

Objet

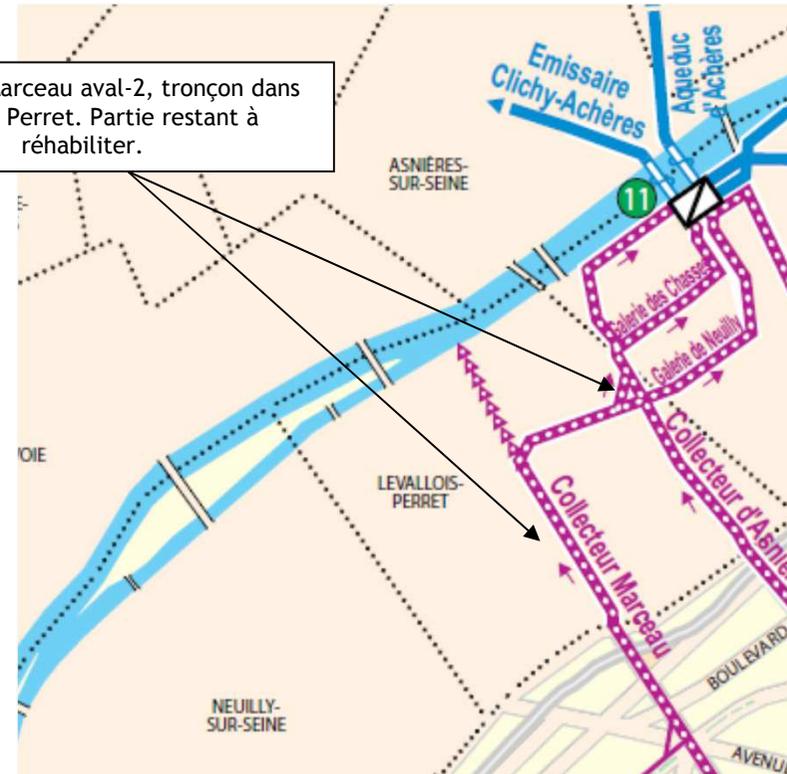
Réhabilitation du collecteur Marceau dans sa partie aval sur environ 500 m. Relance partielle du marché 2017 qui a été infructueux.

- Mise à sec et puits de service
- Injection collage régénération
- Chemisage voûte et piédroits et réfection enduits cunette

MOE: SAP / DGT



Collecteur Marceau aval-2, tronçon dans Levallois Perret. Partie restant à réhabiliter.



Egouts au voisinage du T3 Ouest

- Démarrage des travaux : 2^{ème} trimestre 2018
- Lancement prévisionnel : 4^{ème} trimestre 2017

Objet

Réhabilitation des égouts des boulevards Berthier, Gouvion Saint-Cyr, Amiral Bruix. Dans le périmètre de la prolongation du tramway à l'Ouest.

- Mise à sec
- Désamiantage
- Injection collage régénération
- Réparations

MOE: SAP / DGT



Egouts du 3^{ème} arrondissement

- Démarrage des travaux : 3^{ème} trimestre 2018
- Lancement prévisionnel : 4^{ème} trimestre 2017

Objet

Deuxième phase de réhabilitation des égouts du troisième.

- Mise à sec
- Désamiantage
- Injection collage régénération
- Réparations

MOE: SAP / DGT



2. Direction de la Voirie et des Déplacements

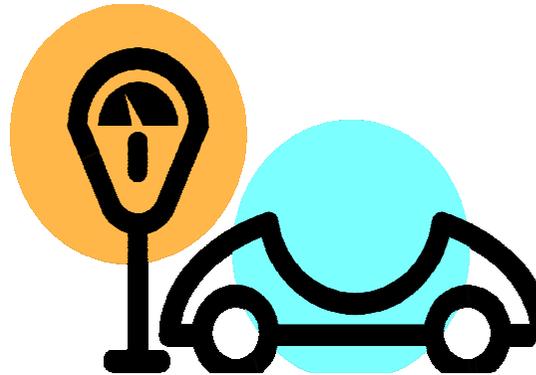


Présentation de la DVD



Exploitation du domaine viaire et fluvial

- 13 M de m² de chaussées et 10 M de m² de trottoirs
- Éclairage urbain et illuminations: 200 000 sources, 61 000 candélabres.
- 130 kilomètres de voies navigables (5 départements)



Mise en oeuvre de la politique des déplacements et du stationnement

- 142 200 places pour les véhicules 4 roues, 7 800 horodateurs, 71 100 places pour les deux roues
- 730 km de pistes cyclables
- 71 000 places dans les parcs de stationnement



Veille sur la qualité de l'espace public

- 13 000 chantiers / an
- Intensification des actions de contrôle de bonne tenue des chantiers



Renouvellement des marchés à bons de commande (MAC) en cours

Entretien des chaussées et trottoirs – 13 lots attribués fin 2014, à renouveler*

- Notification prévisionnelle : 1^{er} trimestre 2019
- Lancement de la consultation pour attribuer les prochains accords-cadres à bons de commande : 2^{ème} trimestre 2018
- Contrats d'une durée de 2 ans, reconductible 1 fois
- **des montants maximum variant de 6,8 à 16 millions HT sur 24 mois, selon le lot*

Objet :

Travaux d'entretien du domaine public viaire

- remise en état ponctuelle de couches de fondation des chaussées et trottoirs
- réfections de revêtements de surface de chaussées ou trottoirs n'assurant plus la sécurité et le confort des usagers
- poses, déposes, déplacements de mobilier urbain
- aménagements d'un coût inférieur à 230 k€



Renouvellement de marchés à bons de commande (MAC) en cours

Eclairage public & illuminations *Signalisation lumineuse*

- Notification prévisionnelle : 1^{er} trimestre 2018
- Lancement de la consultation pour attribuer les prochains accords-cadres à bons de commande : 3^{ème} trimestre 2017
- Contrats d'une durée de 2 ans, reconductible 1 fois

Objet : Travaux neufs d'éclairage public, d'illuminations, de signalisation lumineuse sur le territoire parisien, y compris les bois de Boulogne et de Vincennes, les tunnels, les voies sur berges et le boulevard périphérique.



Crédits photo : DVD-SPV-SEP



Renouvellement de marchés à bons de commande (MAC) en cours

Travaux de réparation de descente des eaux pluviales des ouvrages d'art

- Notification prévisionnelle : 1^{er} trimestre 2018
 - Lancement de la consultation pour attribuer les prochains accords-cadres à bons de commande : 4^{ème} trimestre 2017
 - Durée actuelle de chaque période : 2 ans, reconductible 1 fois
 - Montants mini et maxi actuels sur 2 ans : 60 000 € HT – 240 000 € HT
-

Travaux d'étanchéité des ouvrages d'art

- Notification prévisionnelle : 4^{ème} trimestre 2017
- Lancement de la consultation pour attribuer les prochains accords-cadres à bons de commande I : 2^{ème} trimestre 2017
- Durée actuelle de chaque période : 2 ans, reconductible 1 fois
- Montants mini et maxi actuels sur 2ans : 150 000 € HT – 600 000 € HT



Mise en conformité du tunnel Courcelles

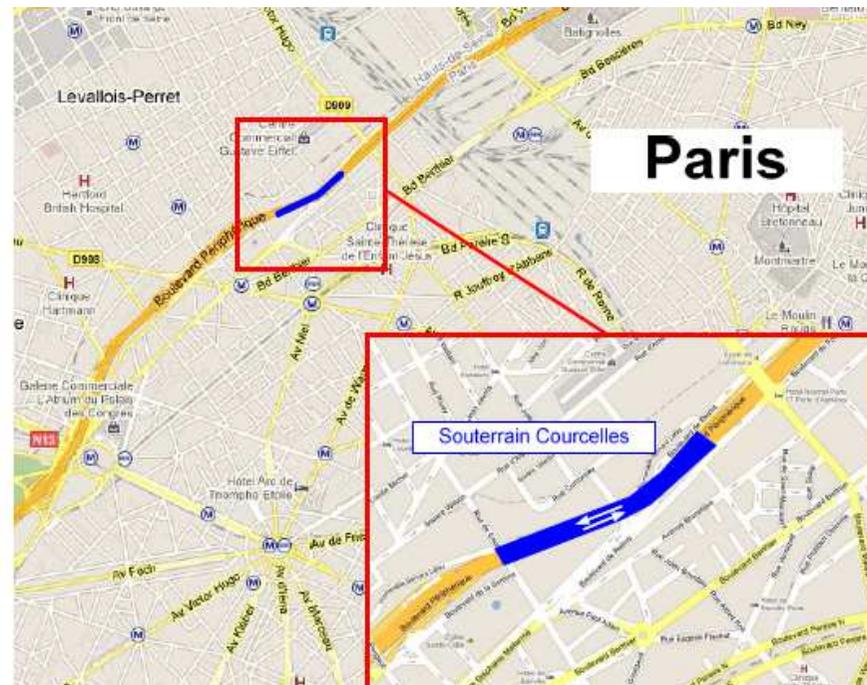
- Démarrage des travaux : 1^{er} trimestre 2018
- Lancement prévisionnel : 2^{ème} trimestre 2017

Objet : Travaux de mise en conformité

Emprise : Souterrain du BP de 520m de long
MOE : Groupement BET Tractebel (ENGIE) / CA Ingénierie

Montant global de l'opération : 30 M€ TTC

- Génie Civil
- Ventilation et désenfumage
- Distribution électrique et gestion technique centralisée



Travaux de réparation de l'ouvrage d'art 79 du boulevard périphérique « poste Pouchet »

- Démarrage des travaux : mi 2018
- Lancement prévisionnel : 4^e trimestre 2017

Objet : Travaux de réparation de génie civil

MOE : CORREDIA

Montant global de l'opération : 1 M€ TTC

Programme de travaux :

- 1) Travaux de réparation de mur et de renforcement d'un contrefort
- 2) Mise en oeuvre des bandes en matériau composite
- 3) Travaux de ragréage et d'injection des fissures
- 4) Travaux de remplacement d'appuis (à confirmer)

OA 79



Restauration de 3 passerelles du canal Saint Martin (10^e arr.)

- Démarrage des travaux : 4^{ème} trimestre 2018
- Lancement prévisionnel : 4^{ème} trimestre 2017

Objet : restauration des passerelles Bichat, Granges aux Belles et Douanes

Montant de l'opération :
environ 5,8 M € TTC

MOE : ACOGEC / SPIELMANN / FURYO



Programme des travaux :

1. Révision et amélioration de la charpente métallique
2. Injections de sols sous culées
3. Remise en peinture des structures
4. Remplacement des garde-corps
5. Restauration des emmarchements en pierre
6. Dépose des platelages en bois et leur remplacement
7. Remise en état des culées
8. Révision de l'éclairage public



Mise en sécurité des voûtes du canal Saint Martin (11^e arr.)

- Démarrage prévisionnel des travaux : 1^{er} trimestre 2018
- Lancement prévisionnel : 4^{ème} trimestre 2017

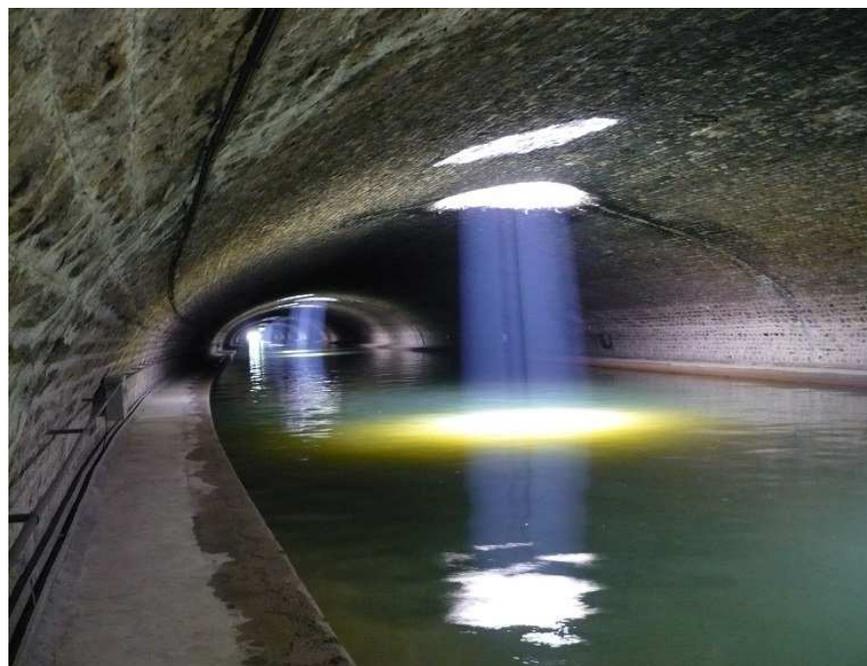
Objet : travaux de mise en sécurité incendie partielle des voûtes du canal Saint Martin
– lot unique

Longueur tunnel sous le bd Richard Lenoir : 2 km

Montant de l'opération : environ 1,5 M € TTC

MOE : DVD

- Travaux de distribution électrique, éclairage et vidéosurveillance



Crédits photo : Service des canaux



Réfection du pont Dieu du canal Saint Martin (10^e arr.)

- Lancement prévisionnel d'un nouveau marché de MOE, suite au refus du permis de construire et aux nouvelles exigences des ABF : 4^{ème} trimestre 2017

Objet : maîtrise d'œuvre d'un complément d'étude et des travaux de réhabilitation du pont tournant et du poste de commande de la rue Dieu

Montant total de l'opération :
environ 3 M € TTC



Crédits photo : 



Barrage de Trilbardou (Seine-et-Marne)

- Lancement prévisionnel d'un marché d'AMO : 4^{ème} trimestre 2017

Objet : assistance au maître d'ouvrage pour le choix d'une solution technique, concernant l'éventuelle reconstruction du barrage de Trilbardou sur la rivière Marne

Montant total de l'opération (à l'horizon 2021-22) : environ 4 M € TTC



Crédits photo :

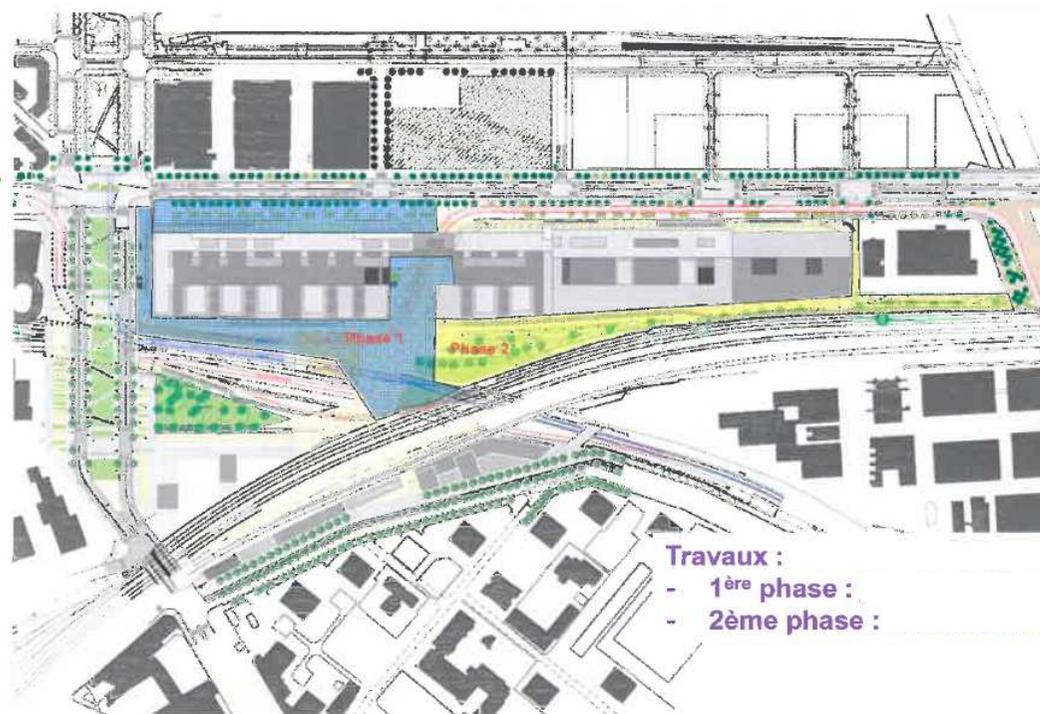


Promenade Sud des entrepôts Mac Donald (19^e arr.) – phase 2

- Démarrage des travaux : 1^{er} trimestre 2018
 - Lancement prévisionnel : 3^{ème} trimestre 2017
 - Marché subséquent à l'accord cadre de voirie
- Objet :** travaux de création des espaces publics et du jardin de la promenade Sud des entrepôts Mac Donald (Allée Cesaria EVORA – partie Est)
- Réalisation de la voie pompier et de voies piétonnes.
 - Réalisation d'un jardin ouvert (environ 10 800 m²)

Emprise : 14 500 m²

**MOE : URBANICA – SLG PAYSAGE ·
INGEDIA (Groupe NOX)**



Piste cyclable avenue des Champs Élysées (8^e arr.)

- Démarrage des travaux : 3^{ème} trimestre 2018
- Lancement prévisionnel : 1^{er} trimestre 2018

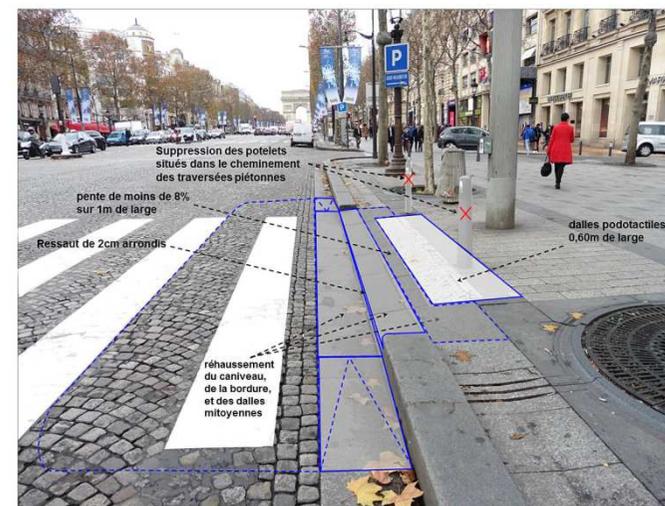
Objet : Travaux d'infrastructure de voirie

Emprise : > 10 000 m²

MOE : interne DVD ou Externe

Projet non encore arrêté-Hypothèse possible

- Création d'une piste cyclable
- Traitement handicapés des abaissements de passages piétons
- Coordination importante avec les travaux de SLT et SH



Modification de la trémie du tunnel de sortie des halles rue du Renard (1^{er} arr.)

- Démarrage des travaux : début 2019
- Lancement prévisionnel : 2^{ème} trimestre 2018

Objet : Travaux de génie civil et infrastructure de voirie

Emprise : 1500 m²

MOE : Externe

Projet non encore arrêté

- reprise d'un mur de soutènement, création d'un cheminement piéton en extension du passage existant, réduction de l'emprise de la trémie
- Coordination importante avec les travaux du gymnase rue du Renard



Aménagement Broussais phase 2 (14^e arr.)

- Démarrage des travaux : 3/4^{ème} trimestre 2017
- Lancement prévisionnel : 2^e trimestre 2017

Objet : Aménagement de la promenade plantée sur dalle

Emprise : 16 000 m²

MOE : SETEC/OIKOS

- Espaces verts
- Fourniture de matériaux (basalte)
- Menuiserie serrurerie
- Agrès et récupération d'énergie
- Jeu monumental



Réaménagement de 7 places parisiennes – Travaux d’infrastructures

- Lancement prévisionnel des consultations pour attribution de marchés spécifiques ou de marchés subséquents à l’accord-cadre de voirie :
 - Place de la Bastille (lancement fin 2017)
 - Place de la Nation (lancement fin 2017)
 - Place Gambetta (lancement fin 2017)
 - Place du Panthéon (lancement fin 2017)
 - Place d’Italie (lancement début 2018)
 - Place de la Madeleine (lancement début 2018)
 - Place des Fêtes phase 2 (lancement début 2018)



Lien internet vers les principes d’aménagement des 7 places:

<http://www.paris.fr/actualites/paris-reamenage-ses-grandes-places-3413>



Autres opérations d'aménagement

- Missions de Moe pour la création de 2 Lignes de Bus à Haut Niveau de Services
Lancement prévisionnel : 2^{ème}/3^{ème} trimestre 2018
- Pour la réalisation d'une vingtaine d'opérations de voirie, les travaux d'infrastructure seront réalisés via un marché subséquent à l'accord-cadre de voirie.

Lancement prévisionnel des consultations : entre la mi 2017 et la mi 2018

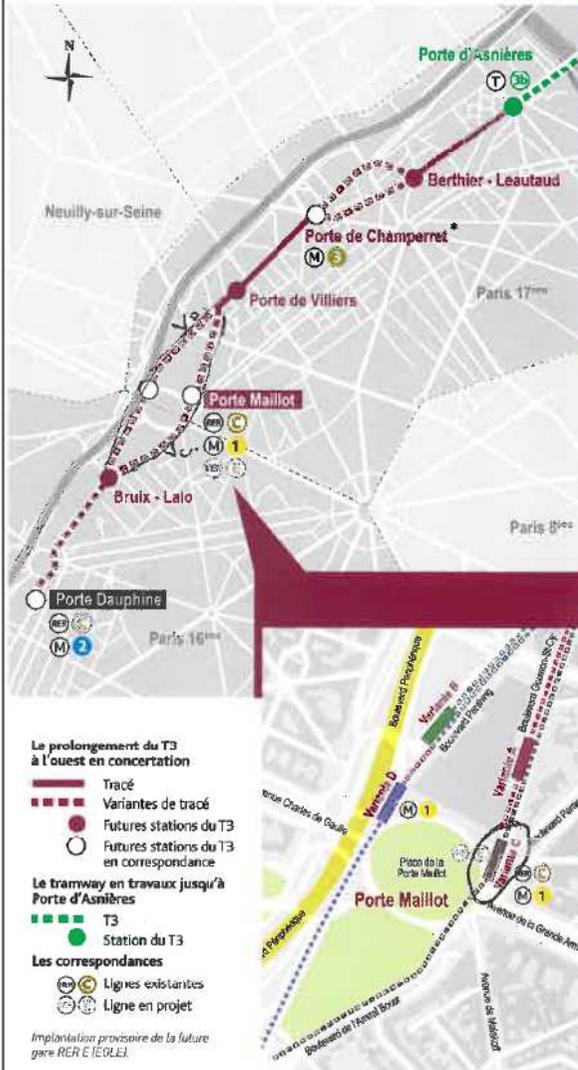
Parmi cette vingtaine d'opérations, les plus importantes sont les suivantes :

- Aménagement avenue du Général Leclerc partie sud (emprise : 500m/1,24 km) 4^e trimestre 2018
- Aménagement voirie autour jardin des halles – phase 1 (emprise : 14 000 m²) été 2017
- Requalifications zone des halles – phase 2 (emprise : 16 500 m²) été 2017
- Aménagement promenade sud Mac Donald - phase 2 (voir diapo précédente)
- Aménagement du carrefour de la chapelle et du boulevard de la chapelle
- Aménagement rue d'Aubervilliers 4^e trimestre 2017
- Aménagement boulevard de Belleville (début 2018)
- Abords de la Samaritaine 4^e trimestre 2017
- Rues aux abords du Carreau du Temple et parvis mairie du 3^e début 2018
- Rues de Clichy et Blanche début 2018
- Rue du Faubourg Saint-Antoine 4^e trimestre 2017
- Avenue de Saint Mandé fin2017
- Rue Frémicourt (tronçon nord) fin2017
- Place Jan Karski fin2017
- Boulevard Bourdon (promenade plantée) 4^e trimestre 2017
- Carrefour Lafayette Valmy : septembre 2017



Prolongement T3 Asnières – Porte Dauphine (17^e – 16^e arr.)

le tramway poursuit sa route vers l'ouest



Quel prolongement pour le projet ?

Le choix du tracé du tramway T3 constitue l'un des enjeux de la concertation. Deux options de prolongement sont présentées :

Un prolongement jusqu'à Porte Maillot

4 STATIONS **2 KILOMÈTRES** **7 MINUTES ENVIRON** ENTRE PORTE D'ASNIÈRES ET PORTE MAILLOT | JUSQU'À **4 400** VOYAGEURS ATTENDUS À L'HEURE DE POINTE DU MATIN

Un prolongement jusqu'à la Porte Dauphine desservant et franchissant la Porte Maillot

6 STATIONS **3 KILOMÈTRES** **11 MINUTES ENVIRON** ENTRE PORTE D'ASNIÈRES ET PORTE DAUPHINE | JUSQU'À **7 600** VOYAGEURS ATTENDUS À L'HEURE DE POINTE DU MATIN

Chacune des variantes présente une implantation différente de la station de tramway située Porte Maillot.

- Variante A, un prolongement jusqu'à **Porte Maillot** par le boulevard Gouvion-Saint-Cyr ;
- Variante B, un prolongement jusqu'à **Porte Maillot** par le boulevard Pershing en surface ;
- Variante C, un prolongement jusqu'à **Porte Dauphine** par un franchissement de la **Porte Maillot** en surface ;
- Variante D, un prolongement jusqu'à **Porte Dauphine** par un franchissement de la **Porte Maillot** en souterrain.

* Au niveau de la **Porte de Champerret**, deux variantes de tracé sont également présentées à la concertation.

Pour en savoir plus sur les variantes de tracé, rendez-vous sur le site internet www.prolongement-t3ouest.paris.fr

LES ÉTAPES DU PROJET



Prolongement T3 Asnières – Porte Dauphine (17^e – 16^e arr.)

- Démarrage des prestations : 2^e ou 3^e trimestre 2018
- Lancement prévisionnel : 3^{ème} trimestre 2017

Objet : Conception, exécution et suivi des actions de communication relatives au prolongement du tramway

Emprise: 2 à 3 KM

MOE: Externe – pas encore désigné

- Démarrage des prestations : 2^e ou 3^e trimestre 2018
- Lancement prévisionnel : 4^{ème} trimestre 2017

Objet : Prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage - AMO pilotage

Emprise: 2 à 3 KM

MOE: Externe – pas encore désigné

- Démarrage des prestations : 3^e trimestre 2018
- Lancement prévisionnel : 1^{er} trimestre 2018

Objet : Prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage juridique (AMO juridique)

Emprise: 2 à 3 KM

MOE: Externe – pas encore désigné



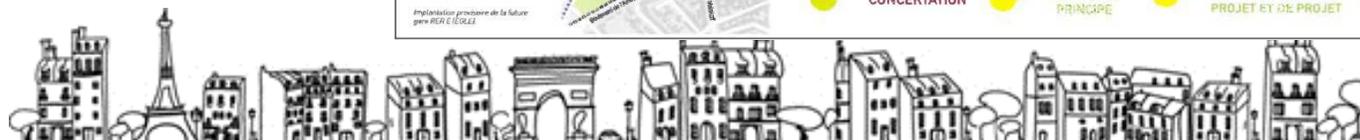
Prolongement T3 Asnières – Porte Dauphine (17^e – 16^e arr.)-

TRAVAUX

Lancement prévisionnel :

Les premières consultations devraient être lancées à partir de 2018-2019 pour :

- les travaux de voirie
- les travaux d'assainissement
- les travaux d'espaces verts
- les travaux d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore



3. Direction des Espaces Verts et de l'Environnement



Présentation de la DEVE



Création et exploitation des espaces verts

- 480 ha d'espaces verts
- 200 000 arbres (hors bois)
- Bois de Vincennes et de Boulogne (1 850 ha)



Exploitation des cimetières

- 20 cimetières (14 à Paris, 6 en banlieue) représentant 427 ha



Ecologie urbaine

- Plan Climat Energie – COP21
- Plan Biodiversité
- Plan d'alimentation durable
- Economie circulaire



Le programme de mandature de la DEVE

- **création de 30 hectares de nouveaux espaces verts**
- **plantation de 20 000 arbres supplémentaires**
- **atteindre 100 ha de toitures et façades végétalisées**
- **poursuivre l'aménagement de la petite ceinture**
- **budget participatif (opérations sur l'espace public)**



Place du Père Teilhard de Chardin (4^{ème} arr.)

- Démarrage des travaux : 3^{ème} trimestre 2018
- Lancement prévisionnel : 4^{ème} trimestre 2017

Objet : transformation d'un espace minéral en jardin ouvert

Emprise : 1 250 m²
MOE : DEVE

Prestations

- terrassement, VRD
- revêtements de sol
- éclairage
- plantations, pelouse
- mise en valeur des vestiges de l'enceinte de Charles V



Balcon Vert – Jardin Aimé Césaire (10^{ème} arr.)

- Démarrage des travaux : 1^{er} trimestre 2019
- Lancement prévisionnel : fin 2017

Objet : aménagement d'un jardin public sur la toiture d'un hôtel (accessible depuis la rue d'Alsace par 2 passerelles)

Surface : 2 650 m²

MOE : DEVE

Prestations

- maçonnerie
- revêtements de sol
- éclairage
- serrurerie
- réseau d'arrosage
- plantations
- mobilier urbain



Jardin boulevard Victor (15^{ème} arr.)

- Démarrage des travaux : 3^{ème} trimestre 2018
- Lancement prévisionnel : 1^{er} trimestre 2018

Objet : aménagement d'un nouveau jardin sur une emprise libérée par le Parc des Expositions

Emprise : 8 000 m²

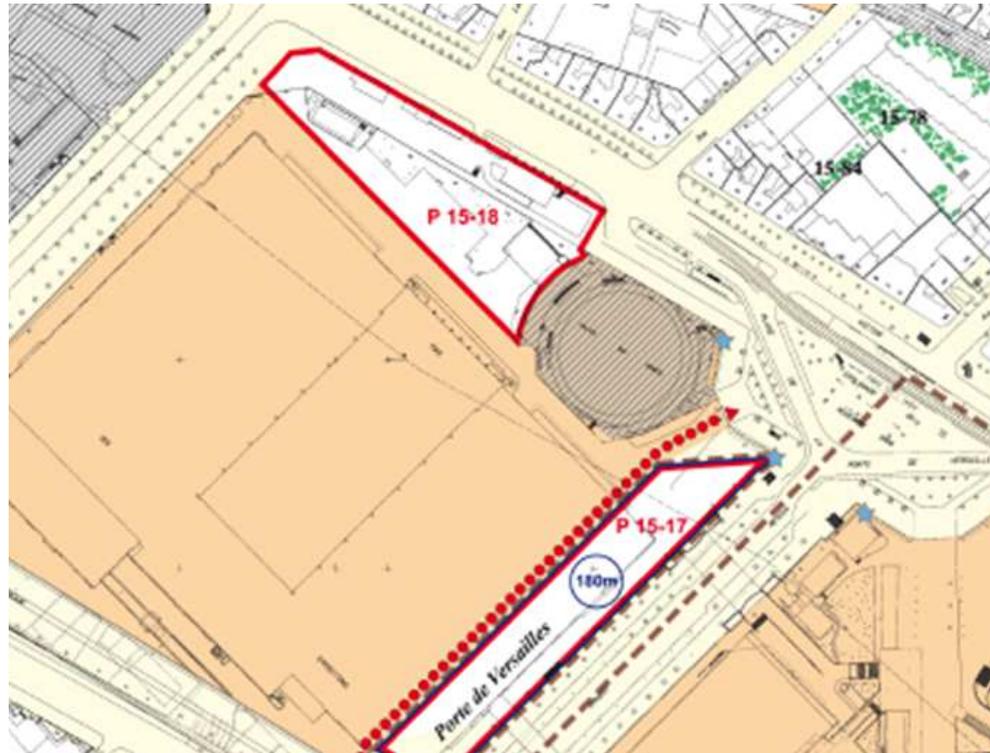
MOE : DEVE

Prestations

- terrassement, VRD
- maçonnerie
- éclairage
- réseau d'arrosage
- terre végétale, plantations

Des contraintes importantes

- parking en sous sol
- ancienne station service
- proximité de Paris Expo



Jardin Binet (18^{ème} arr.)

- Démarrage des travaux : 2^{ème} trimestre 2018
- Lancement prévisionnel : 4^{ème} trimestre 2017

**Objet : rénovation du jardin,
agrandissement aire de jeux,
création ferme pédagogique**

Emprise : 8 800 m²

MOE : DEVE

Prestations

- démolitions, terrassement
- VRD
- revêtements de sol
- éclairage
- serrurerie
- réseau d'arrosage
- plantations
- mobilier urbain, jeux



Aire de jeux du Parc de Belleville (20^{ème} arr.)

- Démarrage des travaux : 1^{er} semestre 2018
- Lancement prévisionnel : 4^{ème} trimestre 2017

Objet : Rénovation de l'aire de jeux aménagée en 2006

MOE : DEVE

Prestations

- rénovation de la structure en bois
- remplacement des platelages



Baignade Daumesnil (Bois de Vincennes) – Marché de travaux

- Démarrage des travaux : 4^{ème} trimestre 2018
- Lancement prévisionnel : fin 2017 – début 2018

Objet : Aménagement d'une baignade publique dans le Lac Daumesnil

Prestations

- délimitation d'une zone de baignade
- approfondissement local du lac
- traitement de l'eau
- installations temporaires



Ouverture au public de tronçons de la Petite Ceinture

- Démarrage des travaux : 2^{ème} trimestre 2018
- Lancement prévisionnel : 4^{ème} trimestre 2017

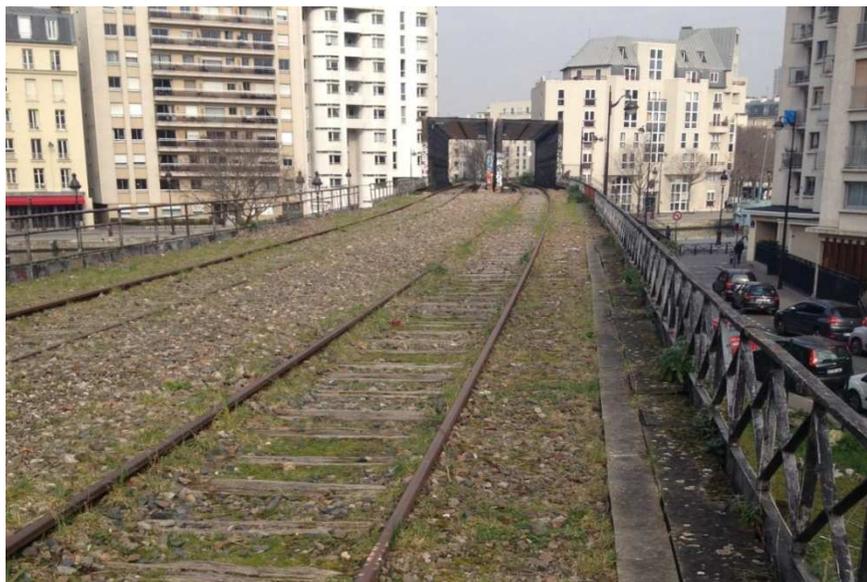
Objet :

Réalisation d'accès à la Petite Ceinture et mise en sécurité

Localisation : 4 tronçons sur plusieurs arrondissements, 1 à 4 accès par tronçon
MOE: intervention d'un collectif

Prestations

- Réalisation d'escaliers/rampe
- Serrurerie (garde corps, clôtures)
- Platelages métalliques (mise en sécurité d'ouvrages d'art)
- Pas de plantations (pour l'instant)



PC 19 – vers le canal de l'Ourcq



PC 17 – au niveau de la place de Wagram



Accord cadre à BC – équipements extérieurs en bois (renouv.)

- Démarrage des travaux : 4^{ème} trimestre 2017
- Lancement prévisionnel : fin 2^{ème} trimestre 2017

**Objet : travaux de réparation, rénovation et création de
platelage et autres équipements extérieurs en bois (3 lots)**

Prestations

- 2 lots géographiques
 platelages, passerelles, pergolas ..
- 1 lot fonctionnel (abris à conteneurs)

Marché actuel

- 2 lots
- durée : 2 x 2 ans
- montants HT (4 ans, 2 lots)
 minimum : 600 k€
 maximum : 2 400 k€



Accord cadre à BC – travaux de fontainerie (renouvellement)

- Démarrage des travaux : 2^{ème} trimestre 2018
- Lancement prévisionnel : 2^{ème} semestre 2017

Objet : entretien, réparation et extension des réseaux d'eau des espaces verts et des cimetières



Marché actuel

- 2 lots (espaces verts et Bois, cimetières)
- durée : 2 x 2 ans
- montants HT (4 ans, 2 lots)
 - minimum : 1 060 k€
 - maximum : 3 640 k€



Marché de fourniture d'arbustes (renouvellement)

- Démarrage des prestations : 3^{ème} trimestre 2018
- Lancement prévisionnel : 4^{ème} trimestre 2017

Objet : fourniture d'arbustes pour les espaces verts et cimetières parisiens (marché à lots)



Type de fournitures

- arbustes en plein terre
- arbustes en conteneurs < 7 litres
- arbustes en conteneurs > 7 litres
- plus de fourniture de rosiers

Marché actuel

- 5 lots
- durée : 4 ans
- montants HT (4 lots, hors rosiers)
 - minimum : 430 k€
 - maximum : 1 280 k€



COMMENT RÉPONDRE AUX CONSULTATIONS ACCÈS – CONSEILS – ATTENTES



Maximilien : un portail d'accueil pour tous

ACCÉDER AUX MARCHÉS FRANCILIENS

Maximilien : le portail des marchés publics franciliens

<http://maximilien.fr/spip.php?rubrique4> (accès à l'Espace Entreprises)

- Accès à la programmation achats des collectivités d'IDF
- Informations sur les marchés publics
- Informations sur la bourse à la co/sous-traitance
- Inscription aux alertes mails

AVOIR DES INFORMATIONS SUR LES GME : WWW.MAXIMILIEN.FR



Participer aux consultations

MAXIMILIEN : DES OUTILS POUR VOUS

The image shows a screenshot of the Maximilien website, which is the portal for public markets in the Île-de-France region. The website has a purple and red color scheme. At the top left is the logo for 'maximilien LE PORTAIL DES MARCHÉS PUBLICS FRANCILIENS'. Below the logo is a navigation bar with four tabs: 'Accueil', 'Présentation MAXIMILIEN', 'Espace acheteurs', and 'Espace entreprises'. The main content area is divided into several sections. On the left, there is a section titled 'Entreprises, pour vous, une nouvelle présentation des avis pour une recherche facilitée !' with a list of features and an 'Accéder' button. In the center, there are two main sections: 'ENTREPRISES' and 'ACHETEURS PUBLICS'. The 'ENTREPRISES' section lists services like market search, alerts, and access to tender documents. The 'ACHETEURS PUBLICS' section has sub-sections for 'Déjà inscrit ?' (with an 'Accéder' button) and 'Pas encore inscrit ?' (with an 'Adhérer' button). On the right, there is an 'Actualités' section with news items and a 'Liens utiles' section with various links. At the bottom, there is a row of logos for various public entities in the Île-de-France region, including Mairie de Paris, Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Aubervilliers, Val d'Oise, Île-de-France, Val de Marne, Plaine Commune, Seine-Marne, and Seine-Saint-Denis. Four callout boxes with arrows point to specific features: 'Info bourse co/sous-traitance' points to the 'Bourse à la co/sous-traitance' link in the 'Entreprises' section; 'Programmation achats Donneurs d'ordres' points to the 'Espace entreprises' tab; 'Infos marchés publics' points to the 'Infos marchés publics' link in the 'Liens utiles' section; and 'Portail d'avis' points to the 'Accéder' button in the 'Entreprises' section.

maximilien
LE PORTAIL DES MARCHÉS PUBLICS FRANCILIENS

Accueil | Présentation MAXIMILIEN | Espace acheteurs | Espace entreprises

Entreprises, pour vous, une nouvelle présentation des avis pour une recherche facilitée !

Nouvelle page d'accueil pour vos avis de marchés :

- ▶ En rouge : l'espace de recherche, plus rapide grâce à une carte de l'Ile de France
- ▶ En violet : pour s'inscrire, accéder aux services, trouver de l'aide. Si vous êtes déjà inscrit, l'identification, puis les données que vous souhaitez faire figurer dans la **bourse à la co/sous-traitance** sont en haut de page à droite, comme sur la plupart des sites. Vos suggestions à contact@maximilien.fr !

Actualités

29 août 2013 : arrêté préfectoral approuvant la constitution du GIP Maximilien
L'arrêté préfectoral du 29 août 2013 portant approbation de (...)

Adhésion du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF)
Le 10 juillet dernier, le Conseil d'administration du (...)

Toutes les actualités

ENTREPRISES

Pour vous, gratuitement :

- ▶ Recherche des avis de marchés franciliens
- ▶ Service d'alertes, panier, flux RSS
- ▶ Application smartphone, tablette
- ▶ Accès aux cahiers des charges
- ▶ Bourse à la co/sous-traitance

Accéder

ACHETEURS PUBLICS

Déjà inscrit ?

Retrouvez ici tous les services incontournables pour votre collectivité ou votre pouvoir adjudicateur !

Accéder

Pas encore inscrit ?

En un clic, tout savoir sur l'adhésion à l'association Maximilien : les services, les conditions, la démarche.

Adhérer

Liens utiles

- ▶ Infos marchés publics (service-public.fr)
- ▶ Comprendre les marchés publics (BOAMP)
- ▶ Formulaire marchés officiels (DAJ)
- ▶ Infos certificats de signature électronique (DAJ)
- ▶ Achats responsables (ADEME)
- ▶ Plateforme

Infos marchés publics

Portail d'avis

Info bourse co/sous-traitance

Programmation achats Donneurs d'ordres

Mairie de Paris | Seine-Saint-Denis | Hauts-de-Seine | Aubervilliers | Val d'Oise | Île-de-France | Val de Marne | Plaine Commune | Seine-Marne | Seine-Saint-Denis

Répondre aux consultations

- Seul , en groupement ou sous-traitance
- **Seul : l'entreprise dispose des capacités et des moyens**

Si l'entreprise ne dispose pas seule des capacités et/ou moyens exigés par le marché, elle peut répondre en cotraitance ou en sous-traitance.

- **Cotraitance : groupement momentané d'entreprises (GME) : s'associer pour être plus pertinent**

- ✓ L'intérêt : réunir des compétences et / ou des capacités

Un choix en terme de responsabilité :

- ✓ Le rôle de mandataire : représentation juridique, coordination des cotraitants, interlocuteur privilégié de la Ville
- ✓ Le rôle de cotraitant : responsabilité à hauteur de ses engagements, à géométrie variable
- ✓ Groupement conjoint ou solidaire :

Le groupement est conjoint lorsque chacun des opérateurs économiques membres du groupement s'engage à exécuter la ou les prestations qui sont susceptibles de lui être attribuées dans le marché. La ville de Paris impose - en cas de groupement conjoint - que le mandataire soit solidaire de ses cotraitants.

En cas de groupement conjoint, l'acte d'engagement est un document unique qui indique le montant et la répartition détaillée des prestations que chacun des membres du groupement s'engage à exécuter.

Le groupement est solidaire lorsque chacun des opérateurs économiques membres du groupement est engagé financièrement pour la totalité du marché. En cas de groupement solidaire, l'acte d'engagement est un document unique qui indique le montant total du marché et l'ensemble des prestations que les membres du groupement s'engagent solidairement à réaliser.

- ✓ Impact sur la candidature et l'offre : contenu et cohérence



Répondre aux consultations

- Seul , en groupement ou sous-traitance

- **Sous-traitance :**

En sous-traitance, il n'existe aucun lien contractuel entre le sous-traitant et la personne publique dans le cadre de la sous-traitance, seul le titulaire est responsable personnellement et juridiquement de la bonne exécution du marché vis-à-vis du pouvoir adjudicateur.

En revanche, le candidat doit présenter son sous-traitant à la personne publique qui doit l'accepter avant tout commencement d'exécution des prestations (procédure d'agrément du sous-traitant permettant le paiement direct).

Cette présentation peut se faire soit au moment de la passation (soit au stade de la candidature, soit au stade de l'offre), notamment lorsque le candidat ne dispose pas seul des capacités et/ou moyens exigés dans le marché, soit pendant l'exécution du marché.



Répondre aux consultations

Les éléments de candidature

- N'oublier aucun document
- Si des niveaux minimaux de capacité sont exigés (Qualification, effectifs, CA,...) :
 - Fournir la preuve de la capacité
 - Eventuellement l'obtenir à plusieurs :
 - Former un groupement (GME)
 - sous-traiter

Dans ce cas :

Fournir pour tous (membre du GME, sous-traitant) les mêmes documents : éléments permettant d'apprécier les capacités professionnelles (références), techniques (moyen matériels et/ou humains) et financières (CA), engagement du sous-traitant sur le marché, qualifications,



Répondre aux consultations

Les éléments de l'offre

- Une lecture attentive des pièces
- Un mémoire technique circonstancié au vu des critères et des besoins (généralement qui suit les rubriques du cadre de mémoire technique (CMT) mis à disposition dans le Dossier de consultation des entreprises (DC).
- Utiliser les cadres fournis par la Ville dans le DC : CMT, Détail quantitatifs estimatifs (DQE) et /ou décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF), le cas échéant.
- Transmettre tous les documents demandés



Le besoin de la collectivité parisienne

LES ATTENTES DE LA VILLE DE PARIS

- Identifier le meilleur rapport qualité/prix

- Un mémoire technique qui décrit clairement l'offre des candidats :
 - Un document exhaustif et clair (le jugement de la valeur technique se fait en grande partie sur la base de ce document)
 - Qui respecte impérativement le cadre de réponse fourni par la Ville



Les évolutions juridiques du droit des marchés publics

Les directives européennes de 2014 sont transposées à ce jour (**ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015** relative aux marchés publics et **décret 2016-360 du 25/03/2016** relatif aux marchés publics)

- De grands principes maintenus (liberté, égalité, libre accès) dans le souci de l'efficacité de la commande publique

- Des modalités renforcées et nouvelles :
 - Allotissement et ouverture aux PME
 - Lots réservés et ouverture à l'économie circulaire
 - Dématérialisation totale en 2018
 - Procédure concurrentielle avec négociation (PCN) pour pouvoir négocier et obtenir des offres pertinentes
 - Vigilance accrue par rapport aux offres anormalement basses, y compris pour les prestations confiées à un sous-traitant



Ressources utiles

Sur <http://www.paris.fr/professionnels> :

1-Demande de contact avec un acheteur de la Ville

https://teleservices.paris.fr/sourcing/jsp/site/Portal.jsp?page=form&id_form=3

2- Création d'alertes mail sur Maximilien

<http://www.maximilien.fr/>

3- Plaquette fournisseur de la Direction des Finances et des Achats

[La plaquette fournisseur de la Direction des Finances et des Achats - Paris.fr](#)

4- Fiches pratiques pour vous aider à répondre à nos consultations : le [GME](#), le téléchargement d'un [dossier de consultation](#) (DC), la [création des alertes mails](#), la [plateforme de dématérialisation des marchés publics franciliens Maximilien](#)

5- Identification de partenaires via le portail Maximilien : la [bourse à la co/sous-traitance](#)

6- Portail Paris Fournisseur réservé aux titulaires de nos marchés :

<http://www.paris.fr/professionnels>



Merci de votre attention

à suivre, vos questions autour des tables rondes de discussions :

1. Les grands objectifs environnementaux et sociaux de la Ville de Paris
2. Questions juridiques et réglementaires
3. En amont de la notification du marché : démarche achat, consultation et analyse
4. La fin de procédure, les attestations à fournir
5. En aval de la notification du marché : exécution et rapport aux directions opérationnelles
6. Suivi administratif de l'exécution (avances, garanties, factures, paiements, transferts ...)



Tables rondes

Réunion fournisseurs – 24 avril 2017

Principales Questions/Réponses

Les grands objectifs environnementaux et sociaux de la Ville de Paris

Interdiction des véhicules au diesel :

Rappel de la politique de la Ville de Paris :

- Concernant les véhicules légers (PTAC \leq 3,5 t) dans les marchés de prestations intellectuelles ou petite maintenance :
 - Principe : interdiction du diesel dès le début du marché
 - Exception : interdiction du Diesel reportée à 2020 si le sourcing effectué par les acheteurs de la DFA démontre qu'elle n'est pas opportune avant
- Concernant les véhicules légers (PTAC \leq 3,5 t) hors prestations intellectuelles ou petite maintenance
 - Principe : interdiction du diesel à compter de 2020
 - Exception : interdiction du Diesel dès le début du marché si le sourcing le permet
- Concernant les poids lourds (PTAC $>$ 3,5 t)
 - Principe : Interdiction du Diesel à compter de 2020
 - Exception : il peut être envisagé de manière exceptionnelle, avec l'accord de l'Exécutif municipal, une exception à l'interdiction du Diesel sur des matériels très spécifiques pour lesquels il n'y a pas de visibilité sur l'émergence d'une offre constructeurs alternative au Diesel d'ici 2020.

- **Des dérogations à l'interdiction du diesel sont-elles prévues ?**

En fonction des sourcings effectués auprès des entreprises concernant l'utilisation par leurs soins des véhicules et engins et de l'avancée de l'offre « constructeurs », l'interdiction peut être différée jusqu'en 2020.

- **Les camions au GNV ne seront pas amortis avant 10/15 ans, que faire ?**

La Ville de Paris est consciente de cette problématique d'amortissement. Il est néanmoins urgent d'intervenir en faveur d'une amélioration de la qualité de l'air à Paris.

Il est par ailleurs rappelé que l'interdiction du Diesel ne sera pas imposée aux seuls prestataires de la Ville de Paris. Cette interdiction couvrira l'ensemble du territoire de Paris intra-muros et s'imposera donc à tous les donneurs d'ordre privés comme publics ainsi qu'à l'ensemble du milieu fournisseur. Même si l'offre « constructeurs » est encore peu développée aujourd'hui sur certains types de véhicules ou d'engins, elle commence à se développer et se structurer.

- **Est-il prévu d'ouvrir ou d'inciter à ouvrir des stations de recharge au gaz ? Aujourd'hui il n'existe pas assez de stations et cela entraîne des problèmes de logistique pour les entreprises.**

L'offre existante en la matière va se développer dans les années à venir. Un appel à projets a été lancé par l'ADEME en juillet 2016 afin de faire émerger des offres innovantes de mobilité GNV et permettre de déployer simultanément sur des territoires des stations GNV et des flottes de véhicules s'y ravitaillant.

Développement de l'insertion sociale

Rappel de la politique de la Ville de Paris :

- Une partie des marchés font l'objet d'une étude systématique du potentiel en matière d'insertion sociale. Il s'agit majoritairement des marchés d'une durée de plus de 8 mois et dont le montant minimal est de (sur toute la durée du marché) :
 - 750 000 euros HT pour tous les marchés (hors Prestations Intellectuelles)
 - 200 000 euros HT pour les seuls marchés de prestations intellectuelles
 Exception : Les marchés de travaux et services portant sur des opérations situées en zone GPRU ou NPNRU comportent systématiquement une clause d'insertion.
- Le taux d'effort est calibré au cas par cas, en fonction des profils mobilisables et des éventuels obstacles à l'insertion. Il est généralement compris entre 5 et 10%.
- Les publics bénéficiaires : demandeurs d'emploi de longue durée (+12 mois), allocataires du RSA ou leurs ayants droits, publics reconnus travailleurs handicapés, jeunes de niveau infra V, personnes, bénéficiaires de l'ASS, l'ATA ou l'ASF, personnes prises en charge dans le dispositif « IAE », etc...
- Différentes modalités d'insertion :
 - Recrutement direct
 - Recrutement indirect (mise à disposition de salariés, intérim)
 - Sous-traitance (via SIAE)
- Un facilitateur pour épauler les entreprises et la Ville de Paris dès le début du marché : l'EPEC - Ensemble Paris Emploi Compétences. L'EPEC peut conseiller les titulaires sur la mise en œuvre de la clause, proposer des profils de personnes, orienter l'entreprise vers les bonnes structures, etc. Il est également en charge de la vérification de la bonne exécution de la clause d'insertion tout au long du marché.

Toutes les informations utiles à la mise en œuvre d'une clause d'insertion figurent dans le CCAP des marchés concernés.

- **L'insertion sociale est-elle calibrée en nombre d'heures ou en typologie de travaux ?**

Elle est calibrée en nombre d'heures et ne vise aucune prestation ni aucun profil en particulier.

- **La ville de Paris prévoit-elle d'autoriser le cumul des heures d'insertion ? Les clauses pourraient-elles être mutualisées avec d'autres donneurs d'ordre ?**

La Ville réfléchit actuellement avec l'EPEC et les autres donneurs d'ordre publics travaillant avec l'EPEC à une possibilité de mutualisation des heures d'insertion.

- **Quel est le nombre de marchés réservés par la Ville de Paris ?**

D'ici 2020, la ville de Paris souhaite réserver 25 marchés par an à des Entreprises Adaptées (EA) / Établissements et service d'Aide par le Travail (ESAT). Elle prévoit également de réserver des marchés à des Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

- **La Ville de Paris prévoit-elle des contrôles ensuite lors de l'exécution des marchés ?**

Oui, l'EPEC est chargé de ce contrôle pour la Ville de Paris. Des pénalités sont prévues dans les marchés en cas de non-respect.

Développement Durable

- **Hormis le diesel, quels critères environnementaux la ville utilise-t-elle ?**

Actuellement, les critères les plus utilisés sont ceux liés à la motorisation des véhicules ou certains relevant de l'économie circulaire (matériaux utilisés issus des filières de réemploi ou de valorisation, valorisation des déchets, etc.).

En amont de la notification du marché : démarche achat, consultation et analyse

- **Comment une PME peut-elle se positionner sur les marchés de la Ville de Paris ?**

- **Est-il facile pour une PME d'être attributaire d'un marché pour la Ville de Paris ?**

Les marchés de la Ville de Paris sont accessibles à l'ensemble des entreprises. Pour accéder aux marchés lancés par la Ville, il convient de consulter la plateforme de dématérialisation Maximilien.fr et de se créer des alertes avec des mots clés.

Dans le cadre de l'élaboration d'un marché, la Ville de Paris veille à ce que le marché soit accessible à des entreprises de toute envergure. Le but étant de favoriser l'accès des PME à la commande publique.

Dans le cadre de son attribution, la Ville de Paris traite l'ensemble des opérateurs économiques sur un même pied d'égalité, quel que soit le type de structure.

Ainsi, chaque entreprise dispose des mêmes chances pour l'attribution d'un marché.

- **Lorsqu'on est une PME, comment fait-on pour rejoindre des groupements ?**

La Ville de Paris n'a pas de relations directes avec des groupements d'entreprises pendant le délai de publicité de la consultation. Elle ne propose pas à des groupements des partenaires économiques potentiels. C'est à l'entreprise de trouver des co-traitants, même si c'est une TPME ou PME, pour ensuite se positionner au sein d'un groupement et déposer une offre. Des sites internet se sont spécialisés dans la mise en relation d'entreprises pour monter des groupements. Le site Maximilien.fr propose par exemple ce service (<http://www.maximilien.fr/spip.php?rubrique33>).

- **A qui doit-on s'adresser lorsque l'on souhaite présenter notre produit / une nouvelle technique innovante / nos compétences ?**

Afin d'échanger sur les produits / technologies innovantes / compétences que peut proposer une entreprise, il est possible de contacter les acheteurs afin de convenir d'une rencontre. Cette rencontre pourra se dérouler en présence d'acheteurs mais aussi des interlocuteurs techniques des directions opérationnelles.

Sur le site internet de la Ville de Paris, vous trouverez à l'adresse suivante, un formulaire de contact :
https://teleservices.paris.fr/sourcing/jsp/site/Portal.jsp?page=form&id_form=3

- **Que regardez-vous dans le mémoire technique ? Que doit-on mettre pour être valorisé ?**

Les CCTP constituent le socle de conformité sur lequel les entreprises devront s'appuyer pour réaliser les prestations. Il n'y a donc pas lieu de retranscrire le CCTP dans le mémoire technique.

Le mémoire technique doit être établi selon le cadre de mémoire technique (CMT) fourni dans le dossier de consultation. Ainsi le mémoire technique doit être établi en suivant les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation. Ces critères sont élaborés par la Direction des Finances et des Achats et les directions opérationnelles dans le but de rechercher la plus-value potentielle apportée par les entreprises pour l'exécution des travaux.

Ces critères se veulent le plus précis possible. Ils reprennent les points importants sur lesquels la maîtrise d'ouvrage va se concentrer pour choisir l'offre qui répond le plus à son besoin.

Ainsi, lors de la rédaction du mémoire technique, il n'est pas pertinent de décrire un point de manière général ou remettre un mémoire technique standard mais il est essentiel de répondre précisément à tous les points soulevés par la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de mémoire technique (CMT).

- **Le « made in France » ou le « le 100 % écologique » est-il davantage valorisé lors de l'analyse d'une offre ?**

Si aucun critère ne porte sur ces éléments, les entreprises ne seront pas davantage valorisées car leurs produits ou leurs méthodologies favorisent la fabrication française ou le développement durable.

Chaque offre étant analysée sur les mêmes points, il ne faut pas s'attendre à ce qu'une offre soit davantage valorisée si elle propose quelque chose qui ne porte pas sur les points énoncés par la maîtrise d'ouvrage.

Enfin, le « made in France » ne peut constituer un critère de choix d'une offre. En effet, la préférence nationale est contraire au principe de libre concurrence. En revanche, il est possible qu'un critère valorise les circuits courts.

- **La notation du critère prix est-elle dépendante du critère technique ? Si par exemple, pour un marché de fournitures, notre offre comporte une part importante de transport fluvial, qui coûte plus cher que le transport routier, la pondération du prix baissera-t-elle car nous avons proposé une offre de transport plus écologique que les autres candidats ?**

Lors de l'élaboration de la stratégie achat, l'acheteur établit une pondération du critère prix et du critère technique en fonction des enjeux du marché. À cet effet, si la maîtrise d'ouvrage estime que le critère technique revêt une importance particulière dans la limite de surcôt acceptable par la Ville de Paris, la pondération des critères choisie aura vocation à respecter cette logique.

- **Dans le domaine électrique, pour être attributaire d'un marché de la Ville de Paris, faut-il disposer de qualifications spécifiques remises par la Ville de Paris comme pour la SNCF ou pour la RATP ?**

Non, cela n'est pas nécessaire.